



# Résidence ANTHOARD

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Grenoble

La résidence propose 105 studios meublés de 18m<sup>2</sup> à 30m<sup>2</sup>.

[www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)

Image not found or type unknown

## LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

**Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant :** elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

**Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.**

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

Contact de la résidence

**04 76 70 98 98**

Contact national

**01 88 33 81 22**

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h

11/13 rue Anthoard  
38000 Grenoble



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLESSE



LA SÉRÉNITÉ

105 studios meublés de  
18m<sup>2</sup> à 30m<sup>2</sup>.

Loyer/mois à partir de  
**412,00 €**

Loyer CC pour le logement 111 (Hors TEOM et électricité).

Consommations énergétiques indicatives : catégorie D  
Gaz à effet de serre: catégorie C

Frais de dossier à partir de 210 €

Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes en partenariat exclusif

Etablissements d'enseignement liés par une convention de partenariat.



**Particulièrement adaptée aux étudiants, la résidence est également accessible aux stagiaires et jeunes actifs en formation.**

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

**Pour faire une demande de logement :**

- Rendez-vous sur [www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



## LES AVANTAGES LOGIFAC

### Offres de paiement

Possibilité de régler en 3 fois le dépôt de garantie et les frais de dossier et avance d'aide au logement durant 3 mois.

### Choisissez votre date de début de location

### Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin.  
(Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.)

## Nos services disponibles



Wifi \*\*



Laverie \*\*



Digicode



Parking \*\*



Emplacement à vélos



Intendant



Meublé



Micro-ondes



Aspirateur



Kit linge \*\*

## PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : WC, douche, lavabo.
- La pièce principale meublée : lit, chaises, bureau, table, rangement.
- Le coin cuisine équipée : réfrigérateur, deux plaques électriques, placard de rangement, micro-ondes et kit vaisselle.

Le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont fournis individuellement.

Certains logements sont équipés pour accueillir des personnes mobilité réduite.

## PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS\* :

**Un(e) intendant(e)** est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives aux heures d'ouverture du bureau d'accueil.

**Des agents de permanence** assurent des veilles la nuit et les week-ends pour les interventions d'urgence (hors vacances scolaires).

**Divers équipements** sont mis à la disposition des occupants : local à vélos, wifi\*\*, laverie avec lave linge et sèche linge\*\*, surveillance, aspirateur libre service, parking\*\*.

\* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

\*\* Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.

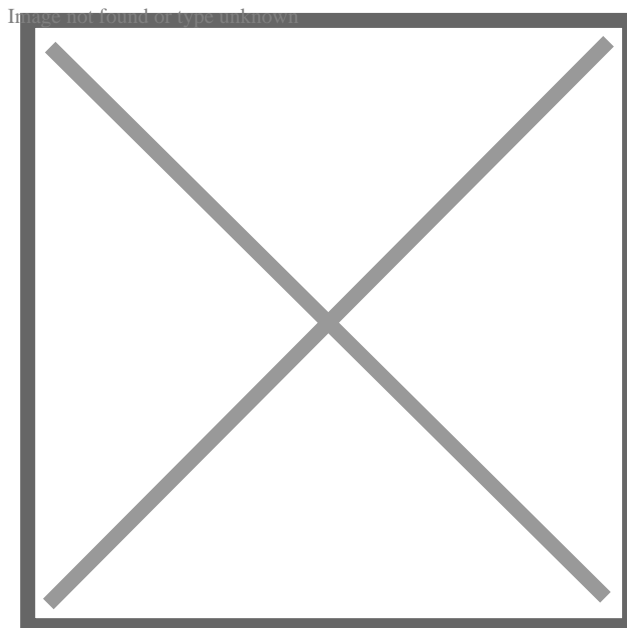


Photo de l'intérieur des logements

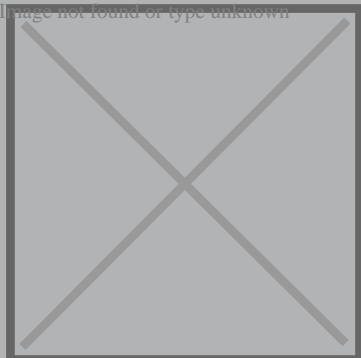
### Le loyer inclut :

- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- La mise à disposition du mobilier.
- La consommation d'eau du studio.
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité.
- L'entretien des parties communes.

### Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité).
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- La taxe d'habitation.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- Les frais liés à l'usage d'Internet.

Image not found of type unknown



La résidence se situe en **centre-ville**, dans le quartier **Europole**, à côté de la gare SNCF.

L'arrêt de tramway St-Bruno (lignes A et B) se trouve à 2 min à pied de la résidence, pour un accès direct au centre-ville et aux centres d'étude. Dans le quartier, vous trouverez tous les commerces de proximité : boulangerie, boucherie, coiffeur, restaurants, ... et un marché tous les matins sur la Place Saint Bruno.

